

de répliquer à l'arrogant député, que du moins il prît garde qu'en voulant frapper les Illinois, ses coups ne tombassent sur les Français qui demeuraient avec eux. Il le promit ; et la paix fut conclue à cette seule condition. Les députés d'Onnontagué se rendirent garans que les Tsonnonthouans répareraient le tort que leurs guerriers avaient fait aux Français, s'ils avaient pillés, en allant faire la guerre aux Illinois ; mais on exigea du général que son armée décampât dès le lendemain ; et il partit lui-même sur le champ, après avoir donné ses ordres pour l'exécution de ce dernier article.

L'état déplorable où se trouvait réduite la petite armée de M. de la Barre, par la disette et les maladies, fut sans doute ce qui l'engagea à conclure la paix à des conditions si peu honorables. Mais soit qu'il y eût de la faute de ce général, ou que l'on fût prévenu contre lui, toute la colonie murmura hautement contre sa conduite ; et M. de Meules, en particulier, manda au ministre, que les vivres n'auraient pas manqué à l'armée, si l'on n'eût pas perdu inutilement dix ou douze jours à Montréal, et deux semaines entières à Catarocouy.

On ne s'était point attendu, à la cour de France, que la guerre serait terminée sitôt, et encore moins qu'elle le serait si peu honorablement pour les Français : M. de la Barre était à peine arrivé à Québec, qu'il y reçut un renfort de troupes, qui l'aurait pu mettre en état de donner la loi à ceux de qui il venait de la recevoir. Ces troupes étaient commandées par MM. DESNOS et DE MONTORTIER, capitaines de vaisseaux, qui, d'après la teneur d'une lettre du roi à M. de la Barre, dont ils étaient porteurs, devaient commander dans les postes les plus avancés et les plus importants de la colonie, d'une manière à peu près indépendante de ce général. Cette lettre était datée du 5 Août 1684.

Cette même année, M. DE CALLIERES, ancien capitaine au régiment de Navarre, et officier de grand mérite, fut nommé Gouverneur de Montréal, en remplacement de M. Perrot, qui s'était brouillé avec MM. du Séminaire de St. Sulpice, et à qui le roi donna le gouvernement de l'Acadie.

Cependant, ni les Français, ni les Iroquois ne comptaient sur la durée de la paix qui venait d'être conclue à l'anse de la Famine ; les premiers, parce que leurs ennemis les avaient vus dans une situation qui n'était guère propre à donner une grande idée de leur puissance ; les seconds, parce qu'ils avaient appris l'arrivée de nouveaux secours de France, et le mécontentement que le traité de paix avait causé dans la colonie. Les Tsonnonthouans, en particulier, étaient restés chez eux tout l'hiver, sans aller à la chasse, dans la crainte que les Français ne se jettassent sur leur canton, s'ils apprenaient qu'il fût dégarni d'hommes : les cinq cantons avaient renouvelé leur alliance, pour se fortifier contre